



## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022 DE LA CAISSE DES ECOLES DE LA VILLE DU BEAUSSET

### 1 - Présentation du Débat d'orientation budgétaire 2022 :

Conformément à l'article L2312-1 du CGCT, le Comité doit tenir son débat d'Orientation Budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget annuel. L'article 107 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015, modifie les conditions de présentation du DOB. Il doit désormais faire l'objet d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB) retraçant et détaillant les évolutions financières. Les informations y figurant doivent être publiées, notamment sur le site Internet de la commune. Enfin, le ROB doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département.

Concernant la Caisse des Ecoles du BEAUSSET, ses missions essentielles consistent à donner des moyens pédagogiques supplémentaires en faveur des élèves du primaire et permettre notamment la gratuité de l'enseignement dans les établissements scolaires de la Commune. Ainsi, ce budget contribue largement à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves scolarisés.

Le Budget de la Caisse des écoles est financé en section de fonctionnement uniquement par la subvention communale. Il est précisé que le budget est un acte de prévision et d'autorisation qui doit prévoir toutes les dépenses et les recettes d'une année civile et non scolaire.

Avant d'aborder les orientations 2022 il est nécessaire de dresser la situation au 31 décembre 2021.

### 2 - Résultats de l'exercice budgétaire 2021 :

La situation de l'exercice 2021 fait ressortir des résultats excédentaires qui feront l'objet d'une reprise par anticipation au budget primitif 2022.

Ces résultats 2021 se soldent par un excédent de fonctionnement de 4 501,69 €, et un excédent d'investissement de 57 237.62 € compte tenu des restes à réaliser.

Pour mémoire, le budget 2021 en fonctionnement était de 117 949,54 € pour 850 élèves. Le taux de réalisation des dépenses atteint 85,16 %. Les charges à caractère général ont évolué de 3.49 % par rapport à 2020.

En investissement, les demandes de mobilier, matériels émis par les chefs d'établissement ont été réalisées. Figure en restes à réaliser l'acquisition et la pose des jeux de cours de l'école Gavot. Ces travaux ont été achevés au cours des vacances scolaires de Noël 2021. Le montant total des dépenses d'investissement cumulé est de 40 335.42 €.

Tableau C.A. provisoire 2021.

| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT               |                   |                   |                   |                    |                                       |                           |                           |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|---------------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| CHAPITRE                                 | CA 2019           | CA 2020           | BP 2021           | CA PROVISoire 2021 | TAUX DE REALISATION BUDGETAIRE (en %) | ECART CA 2021/2020 (en %) | ECART CA 2021/2019 (en %) |
| 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL        | 56 119.64         | 53 552.94         | 71 100.00         | 55 419.38          | 77.95                                 | 3.49                      | -1.25                     |
| 022 - DEPENSES IMPREVUES                 | 0.00              | 0.00              | 1 097.54          | 0.00               | 0.00                                  | 0.00                      | 0.00                      |
| 042 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS        | 44 201.83         | 41 904.08         | 45 752.00         | 45 028.47          | 98.42                                 | 7.46                      | 1.87                      |
| <b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>     | <b>100 321.47</b> | <b>95 457.02</b>  | <b>117 949.54</b> | <b>100 447.85</b>  | <b>85.16</b>                          | <b>5.23</b>               | <b>0.13</b>               |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT               |                   |                   |                   |                    |                                       |                           |                           |
| CHAPITRE                                 | CA 2019           | CA 2020           | BP 2021           | CA PROVISoire 2021 | TAUX DE REALISATION BUDGETAIRE (en %) | ECART CA 2021/2020 (en %) | ECART CA 2021/2019 (en %) |
| 74 DOTATION ET PARTICIPATION             | 102 100.00        | 102 000.00        | 103 000.00        | 90 000.00          | 87.38                                 | -11.76                    | -11.85                    |
| 002 REPRISE EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT   | 6 628.03          | 8 406.56          | 14 949.54         | 14 949.54          | 100.00                                | 77.83                     | 125.55                    |
| <b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>     | <b>108 728.03</b> | <b>110 406.56</b> | <b>117 949.54</b> | <b>104 949.54</b>  | <b>88.98</b>                          | <b>-4.94</b>              | <b>-3.48</b>              |
| <b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>        | <b>8 406.56</b>   | <b>14 949.54</b>  |                   | <b>4 501.69</b>    |                                       | <b>-69.89</b>             | <b>-46.45</b>             |
| DEPENSES INVESTISSEMENT                  |                   |                   |                   |                    |                                       |                           |                           |
| LIBELLE                                  | CA 2019           | CA 2020           | BP 2021           | CA PROVISoire 2021 | TAUX DE REALISATION BUDGETAIRE (en %) | ECART CA 2021/2020 (en %) | ECART CA 2021/2019 (en %) |
| DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT + RESTES      | 49 882.12         | 52 672.55         | 92 909.75         | 40 335.42          | 43.41                                 | -23.42                    | -19.14                    |
| DEPENSES IMPREVUES                       | 0.00              | 0.00              | 5 385.82          | 0.00               | 0.00                                  | 0.00                      | 0.00                      |
| <b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>     | <b>49 882.12</b>  | <b>52 672.55</b>  | <b>98 295.57</b>  | <b>40 335.42</b>   | <b>41.03</b>                          | <b>-23.42</b>             | <b>-19.14</b>             |
| RECETTES INVESTISSEMENT                  |                   |                   |                   |                    |                                       |                           |                           |
| CHAPITRE                                 | CA 2019           | CA 2020           | BP 2021           | CA PROVISoire 2021 | TAUX DE REALISATION BUDGETAIRE (en %) | ECART CA 2021/2020 (en %) | ECART CA 2021/2019 (en %) |
| 10 - FONDS DE COMPENSATION TVA           | 2 407.00          | 15 442.00         | 8 182.00          | 8 183.00           | 100.01                                | -47.01                    | 239.97                    |
| 021 OPERATION D'ORDRE                    | 44 201.83         | 41 904.08         | 45 752.00         | 45 028.47          | 98.42                                 | 7.46                      | 1.87                      |
| R001 REPRISE EXCEDENT INVESTISSEMENT     | 37 051.58         | 33 778.29         | 44 361.57         | 44 361.57          | 100.00                                | 31.33                     | 19.73                     |
| <b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>     | <b>83 660.41</b>  | <b>91 124.37</b>  | <b>98 295.57</b>  | <b>97 573.04</b>   | <b>99.26</b>                          | <b>7.08</b>               | <b>16.63</b>              |
| <b>RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT</b> | <b>33 778.29</b>  | <b>38 451.82</b>  |                   | <b>57 237.62</b>   |                                       | <b>48.86</b>              | <b>69.45</b>              |

### 3 - Les objectifs et orientations 2022

#### a) En section de fonctionnement :

Le projet de budget devra permettre de prendre en considération les demandes budgétaires formulées par les chefs d'établissement pour 2022. L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement serait de +0.68 %

Pour répondre favorablement aux demandes du Beausset, nous prévoyons cette année deux augmentations :

1 – Classes transplantées (ou sorties avec nuitée) pour les deux écoles élémentaires :

- Crédit porté de 200 € à 250 € par classe, soit une évolution de 25 %.

## 2 – Livres des bibliothèques scolaires :

- Crédit porté de 40 € à 70 € par classe, soit une évolution de 75 %.

S'agissant des autres postes de dépenses, la prévision budgétaire comprendra le maintien des crédits suivants pour l'achat des :

- Manuels scolaires de 180 € par classe pour l'école élémentaire Gavot, et 200 € par classe pour l'école élémentaire Malraux en maintenant le crédit des petits équipements à 52 € par classe.
- Jouets et jeux des écoles maternelle à hauteur de 4.50 € par élève et du crédit de 50 € par classe pour les jeux éducatifs.
- Fournitures pharmaceutiques (34 classes), crédit de 40 € par classe.
- Fournitures de petits équipements pédagogiques pour 22 classes (élémentaire Gavot et Maternelles Pagnol et Malraux) : crédit de 72 € par classe. Pour l'élémentaire Malraux, le crédit est ramené à 52 €.
- Fournitures administratives à hauteur de 85 € par classe regroupant les crédits de direction et les ramettes de papier et 50 € par école pour l'organisation des élections des parents d'élèves.
- Fournitures « informatiques » : 40 € par classe pour les 22 élémentaires pour des et de 50 € par classe pour les 12 maternelles.
- Sorties scolaires sans nuitée : 400 € par classe.
- Fournitures pour la classe ULIS : 500 €
- Fournitures RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : crédit de 800 €. Ce crédit est destiné à l'achat de cahiers nécessaires à la réalisation de bilans et d'outils pédagogiques.

Le projet devra intégrer également la maintenance des quatre défibrillateurs acquis en 2020 pour 600 €.

Les dotations aux amortissements en 2022 seront inscrites pour un montant de 36 307 € soit une baisse de près de 21 %.

L'équilibre sera assuré par le versement de la subvention du budget de la Commune en légère évolution et la reprise du résultat de fonctionnement 2021.

### b) En section d'investissement :

Les ressources en investissement constituées des dotations aux amortissements, du fonds de compensation de la TVA, et la reprise anticipée de l'excédent de l'exercice 2021 à hauteur de 57 4238 € permettront de nouvelles acquisitions telles que mobilier, matériel, et informatique conformément aux demandes budgétaires des Directrices d'établissement.

En section d'investissement, toutes les classes seront dotées de capteurs de CO2. Quarante quatre capteurs pour une estimation de 5 000 €.

Seront prévues les acquisitions suivantes par école :



Maternelle Malraux : Matériel informatique et vidéoprojecteurs : 4 000 €  
Sols souples pour repose jeux de cour et tour d'arbres : 6 000 €

Maternelle Pagnol : Mobilier scolaire : 4 000 €  
Matériel motricité : 1 200 €

Elémentaire Malraux : Matériel informatique : 1 000 €

Elémentaire Gavot : Mobilier scolaire : 1 500 €  
Tours d'arbres : 1 800 €

Il est rappelé que la caisse des écoles ne présente aucun endettement, ainsi aucune présentation de gestion de dette n'est à produire.

A titre d'information, les effectifs communiqués pour janvier 2022 sont de 825 élèves dont 263 maternelles et 562 élémentaires répartis sur 34 classes. A noter depuis la rentrée scolaire une baisse des maternelles de 7 élèves et en élémentaire 8 nouvelles inscriptions de plus.

Le budget sera estimé pour 850 élèves en prévision de la rentrée scolaire 2022/2023